

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de la Polyvalente Le Carrefour**

N° de la résolution ou
annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 3 septembre 2024 au CA-O.

ÉTAIENT PRÉSENTS

DIRECTION

Théberge, Marie-Ève (directrice)
Gauthier, Éric (gestionnaire administratif d'établissement)

MEMBRES PARENTS

D'Aoust, Karine	Martel, Catherine
Djani, Kossi	Nsengiyumva, Nadine
Gauthier, Marie-Michelle	Robichaud, Simon
Harris, Daniel	Villeneuve, René

MEMBRES DU PERSONNEL

Abou Hamad, Raghida	Girard, Annick
Bégin, Geneviève	Larouche, Sylvie
Breton, Erik	Thiboutot, Éric
Gilbert, Jasmin	

MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Perreault, Danielle

MEMBRES ÉLÈVES

Aucun

ÉTAIENT ABSENT(E)S

Aucun

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61

La réunion débute à 19 h 00.

Quorum atteint

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Enlever "extraordinaire" du type de rencontre puisqu'il s'agit de la rencontre du mois d'août qui a été reportée

Approuvé par Mme Gauthier et Mme Larochelle

CÉ # 24-25-001

CÉ # 24-25-002

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2024

Pour le point de communication du comité de parents, ajouter "M. Villeneuve donne un résumé de la rencontre du 13 mai". Mme Théberge a mentionné en suivi que les camps ont aidé avec l'intégration des nouveaux élèves pour la rentrée.

Approuvé par Mme Girard et Mme Bouferguène

CÉ # 24-25-003

4. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025 (ANNEXE 1)

M. Gauthier présente le document.

Question : Pourquoi le revenu de la mesure 15103 est négatif ? M. Gauthier informe que l'exercice financier est fait de cette façon et reviendra avec une réponse détaillée expliquant la réponse des montants.

Réponse de M. Gauthier :

Voici l'explication des finances concernant le revenu en négatif de (79 060 \$) que l'on retrouve à la page 6 des prévisions budgétaires 2024-2025. Ce montant (79 060 \$) est constitué en 2 parties.

Le premier (64 940 \$) est le montant alloué pour les concentrations. Il est déposé dans un revenu négatif dans la portion administration pour être déplacé en revenu dans la portion concentration à la page 5 du document.

Le deuxième (14 120 \$) est le montant que l'école injecte dans la mesure 15103 Acquisition de livres et que le ministère bonifiera selon un pourcentage qui tourne aux alentours de 33 % part l'école et 66 % part du ministère.

Question : Est-ce que la cafétéria serait rentable sans les mesures. M. Gauthier répond que les mesures aident pour les collations et repas gratuits et qu'il n'y a aucun bénéfice sans les mesures.

Approuvé par M. René Villeneuve et M. Simon Robichaud

CÉ # 24-25-004

5. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2024-2025 (ANNEXE 2)

Mme Girard présente la mise à jour des règles du service de garde.

L'approbation du fonctionnement du service de garde 2024-2025 est proposée par Mme Larochelle et appuyée par Mme Gauthier.

CÉ # 24-25-005

6. PRÉSENTATION DES SORTIES / VOIE PLEIN AIR SECONDAIRE 1-2-3 (ANNEXE 3)

Mme Théberge présente les activités et informe qu'elles sont payées par la mesure de la voie plein air.

L'approbation des sorties de la voie plein air est proposée par Mme Girard et appuyé par M. Robichaud.

CÉ # 24-25-006

7. PRÉSENTATION DES SORTIES / VOIE SPORTIVE SECONDAIRE 11-2-3 (ANNEXE 4)

Mme Théberge présente les activités de la voie sportive et informe qu'elles seront payées par la mesure de la voie sportive.

L'approbation des sorties de la voie sportive est Mme Gauthier et Mme Larochelle.

CÉ # 24-25-007

8. DONS (ANNEXE 5)

Mme Théberge présente les dons. Ce sont des dons confidentiels de parents.

L'approbation des dons est proposée par M. Gilbert et appuyée par M. Thiboutot.

CÉ # 24-25-008

9. TAUX PRÉFÉRENTIEL POUR LES EMPLOYÉS (ANNEXE 6)

Mme Théberge présente la proposition d'offrir des taux préférentiels aux employés pour la location de salle. Le taux sera de 40 \$ / heure par salle. Ce taux permet d'attirer des entraîneurs et correspond au taux offert par des écoles privées de la région. Une preuve d'assurance est requise et la location sera en fonction de la disponibilité.

L'approbation du taux préférentiel pour les employés est proposée par M. Thiboutot et appuyée par Mme Béchand.

10. QUESTIONS DIVERSES

Question de Mme Gauthier : la surveillance du midi va dans quel poste budgétaire ? Mme Théberge croit que c'est dans "soutien".

CÉ # 24-25-009

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 51.

L'adoption est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Gilbert.

Marie-Ève Théberge
Directrice

Catherine Martel
Présidente